JUSTIFICATIF DE PARUTION

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.

Identifiant annonce : 7247101201

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Directeur Olivier COLIN, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

https://www.anjou-agricole.com/annonces-legales/details/7247101201

Cette annonce a été mise en ligne le **2 mars 2021** sur **Anjou Agricole Web**
Pour le département : **49 - MAINE ET LOIRE**

Il est porté à la connaissance de tout intéressé que Monsieur Maurice Germain COSSAY, demeurant à DOUE-EN-ANJOU (49700), 6 impasse de l'Amphithéâtre, DOUE LA FONTAINE, né à VAUDELNAY (49260), le 25 juillet 1940, décédé à ANGERS (49000), le 30 décembre 2020, a consenti un legs universel aux termes d'un testament olographe.
Le notaire en charge de cette succession est Maître Stéphane BAZIN, notaire à DOUE EN ANJOU (49700), 4 avenue du Général Leclerc.
Conformément à la loi, dans le mois suivant la réception par le greffier du Tribunal de grande instance de SAUMUR d'une copie authentique du procès-verbal de l'ouverture et de l'état du testament de la défunte et d'une copie figurée dudit testament, soit à compter du 25 février 2021, tout intéressé pourra s'opposer auprès du notaire en charge de la succession à l'exercice de ses droits par le légataire universel.
Pour avis.
Le notaire.

Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.

Olivier COLIN
Directeur de Médialex